



Aquarelle : E. Théron

Les sources

Bulletin municipal de la commune de Gorges-du-Tarn-Causse

N°09 - Été 2019

<https://www.gorgesdutarn-causses.fr/>

SOMMAIRE

COUVERTURE

Sommaire - L'édito du maire

Page 2 - INFORMATIONS MUNICIPALES

Le budget de la commune
Le village vacances de Blajoux

Page 3 - INFORMATIONS MUNICIPALES

Le point sur les travaux
Les résultats du recensement par hameaux
Cérémonie du 8 mai 1945

Page 4 - ENVIRONNEMENT ET TERRITOIRE

Rappel sur l'inscription sur les listes électorales
Le danger des écrans sur nos jeunes

Page 5 - ENVIRONNEMENT ET TERRITOIRE

Opération de nettoyage des berges de nos rivières - La Fête des hameaux au Tomple
Le PETR sud Lozère

Page 6 - ENFANCE ET SOLIDARITÉ

Le collège - L'école

Page 7 - DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

Enimie BD

Page 8 - DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

Soirée 2 K - Le douze aux douzes
Ateliers théâtre - Le Qi Gong

Page 9 - CULTURE ET GOURMANDISES

Concert de l'atelier vocal - Artelozera
La Fête de la musique - Inauguration de la scénographie de La Burle

Page 10 - SPORT ET CULTURE

Les chemins de grande randonnée

Page 11 - SPORT ET CULTURE

Le Lozère trail - Cyclos, motos et Gévaudathlon
Programme Cinéco juillet & août

4^e de couverture - LE CARNET ET L'AGENDA

Le carnet
Les vacances d'été aux P'tits cailloux
Affiche / invitation Festival Ste Enimie BD
Horaires d'été de la médiathèque.

L'ÉDITO DU MAIRE

Chères habitantes, chers habitants de Gorges du Tarn Causse,

Au travers de ce bulletin, nous vous faisons part des nouvelles de notre territoire, en particulier pour ce qui concerne notre collectivité, un point sur les finances et le bilan du recensement qui a eu lieu en début d'année.

Les travaux réalisés en régie sont nombreux tant nos équipes travaillent à l'amélioration de notre cadre de vie et à l'entretien de notre commune. Le point sur ces travaux n'est pas exhaustif, mais résume les capacités d'action de nos agents que je félicite pour leur engagement. De nombreux autres chantiers sont prévus cette année : la voirie qui sera engagée à l'automne sur divers axes routiers de la commune, les travaux de sécurisation de la traversée des campings de Castelbouc et de Pugnadoires n'ont pas pu être réalisés avant l'été et seront eux aussi réalisés en fin d'année. Les travaux sur le pont monument de Quézac devraient être terminés en fin d'année, à l'heure où seront engagés ceux de l'élargissement du virage du pont à Sainte-Enimie.

Notre commune jouit aussi d'une attractivité touristique majeure, et

il est important de conserver un accueil de qualité afin de pérenniser cela. Mais, notre commune c'est aussi une vie à l'année avec des services et des associations qui, tout au long de l'année, dynamisent notre territoire. Afin d'encourager et de remercier ceux qui s'investissent, nous leurs réservons une place importante dans ce bulletin communal. Vous trouverez en annexe de celui-ci la liste des animations programmées sur notre commune cet été afin que vous puissiez profiter de ces moments de détente. La commune tente de préserver la qualité de vie de notre territoire en soutenant les activités commerciales, en défendant les services publics, scolaires, médicaux, postaux, culturels,.... Si la commune s'engage, elle ne peut à elle seule sauvegarder ces services de proximité. L'unique manière de pérenniser ces activités est que les habitants de la commune les utilisent, en fassent la promotion et se mobilisent.

Je vous souhaite à toutes et tous un bel été, de bonnes vacances pour les uns et une bonne saison touristique pour les autres.

Le maire, Alain Chmiel

INFORMATIONS MUNICIPALES

Le budget de la commune

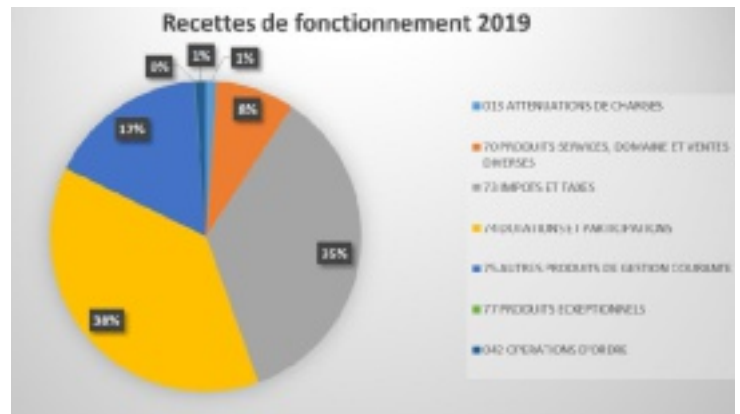
L'année 2018 est marquée par des investissements lourds qui grèvent l'épargne de la commune.

En fonctionnement les dépenses s'élèvent à 1 742 448,41 € et les recettes à 2 031 217,32 €, ce qui donne un excédent cumulé de 288 768,91 €.

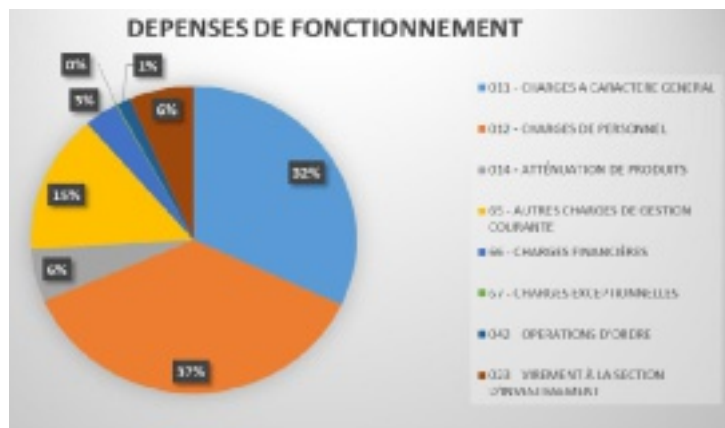
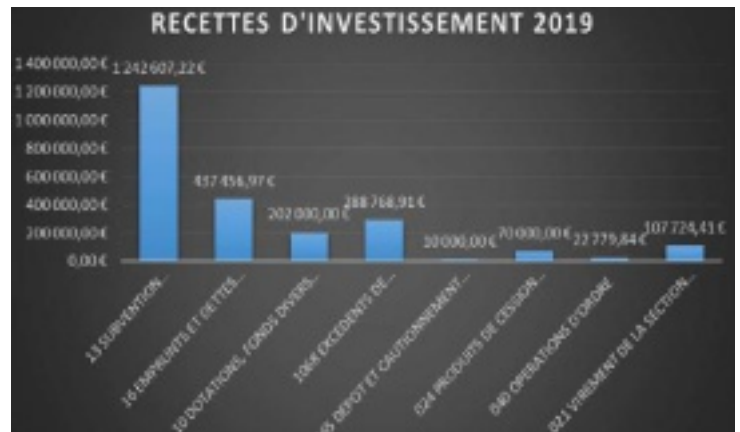
L'augmentation des charges, liée notamment à l'importance des travaux effectués en régie par le personnel communal, à l'augmentation des taxes foncières et des dépenses d'électricité, au recrutement d'un agent saisonnier en renfort de l'équipe technique, ne s'accompagne pas d'une augmentation notable des recettes.

En investissement les dépenses s'élèvent à 1 631 781,09 € et les recettes à 1 374 759,08 € soit un déficit de 257 021,99 € auquel s'ajoute le déficit de 79 011,58 € sur les restes à réaliser sur les travaux engagés repris dans le budget 2019.

Le décalage entre le paiement des travaux réalisés et le versement des subventions ainsi que la non réalisation des emprunts prévus au budget expliquent ces déficits qui sont courants en investissement.



Si les ressources propres de la commune permettent de financer en partie les travaux, les subventions restent le poste le plus élevé des recettes. Le recours à l'emprunt financera pour 437 456,97 € la restauration du pont de Quézac.



Le budget 2019 s'équilibre en fonctionnement à 1 799 149,76 € et en investissement à 2 381 337,35 €

Le projet de budget 2019 s'inscrit dans la troisième année de création de la commune nouvelle. Le pacte de stabilité financière qui garantit le montant des dotations de l'Etat et 5 % de bonus s'achèvera au 1er janvier 2020.

La section de fonctionnement s'accroît pour faire face notamment à l'augmentation des charges à caractère général avec des recettes prévisionnelles établies à taux d'imposition constant et une dotation globale de fonctionnement qui augmente de 43 506 €.

En investissement les opérations déjà engagées représentent la majorité des crédits ouverts au budget avec des opérations d'envergure comme la restauration du pont monument de Quézac et l'élargissement du virage du pont de Sainte-Énimie.

L'aménagement de la gravière, la modernisation de l'éclairage public, les travaux à l'école, la scénographie de Burle, le plan local d'urbanisme, la voirie sur l'ensemble de la commune et le cimetière de Montbrun sont les autres opérations importantes inscrites au budget sans compter d'autres travaux de moindre coût.

Le village vacances de Blajoux

L'année 2018 est marquée par un chiffre d'affaire record de 205 103 € et un solde positif de 21 625,36 €.

En investissement, 12 gîtes ont été rénovés pour 102 921,40 €, autofinancé à hauteur de 20 784,28 €.

Dépenses de fonctionnement

| Catégorie | Montant (€) |
|-------------------------------------|-------------|
| Énergies | 10 000,00 |
| TVA | 20 000,00 |
| Fournitures administratives - frais | 10 000,00 |
| Entretien et petit équipement | 10 000,00 |
| Carburant et entretien voiture | 10 000,00 |
| Fournitures gîtes et diverse | 10 000,00 |
| Entretien et réparations | 10 000,00 |
| Taxe de séjour et redevance TV | 10 000,00 |
| Taxe foncière | 10 000,00 |
| Téléphone et affranchissements | 10 000,00 |
| Animations | 10 000,00 |
| Annonces et insertions | 10 000,00 |
| Commission Lozère Réns | 10 000,00 |
| Assurances | 10 000,00 |
| Maintenance | 10 000,00 |

Le budget 2019 s'équilibre en fonctionnement à 236 299,45 €. Les dépenses se répartissent essentiellement entre les charges de personnel et les amortissements. Les locations abondent les recettes à hauteur de 194 000 €.

L'investissement, qui s'équilibre à 171 802,11 €, permettra de rénover les douches ; ainsi que les toitures des 12 gîtes restant.

Le point sur les travaux

Les services techniques de la commune effectuent de nombreuses interventions. Au printemps, les gîtes St-Vincent étaient rénovés et équipés, ainsi que les volets de l'ancienne école de Sauveterre, 2 chauffe-eau dans l'ancienne gendarmerie, et l'électricité de la maison Deromieu. Les agents ont également réparé une fuite d'eau, participé à des travaux sanitaires au village de gîtes de Blajoux, et repris un mur derrière le four à pain de Sauveterre, ainsi que 15 m. de murs de soutènement à Nissoulogres.

Au printemps ils ont nettoyé les villages, débroussaillé les accotements des voies communales, entretenu les espaces verts, fleuri les villages, et enherbé le cimetière de Quézac. 20 nouvelles corbeilles de propreté ont été remplacées à Ste-Énimie. Les WC publics, points d'eau et appartements saisonniers sont rouverts. Et les travaux du pont-monument de Quézac ont repris pour la 3^e et dernière année.



Les résultats du recensement par hameaux

Rappel : notre commune compte désormais 897 habitantes et habitants, 1154 logements, dont 639 résidences secondaires.

Le village de Sainte-Énimie compte 206 h., Prades 67, Champerboux 57 et Sauveterre 52. La population santrimiole est répartie entre les gorges du Tarn (316 h.) et le causse de Sauveterre (173 h.). Enfin, 13 personnes habitent St-Chély du Tarn, 11 le Céret, 11 Nissoulogres, et 8 Pognadoires.

167 personnes vivent à Quézac village, et 88 entre Blajoux, Poujols et le Villaret, ce qui représente un total dans les gorges (avec les hameaux non cités) de 267 personnes. 4 Quézacois habitent le causse de Sauveterre, entre Mas André et Tonnas, et 55 le causse Méjean dont 41 entre Fayet, La Rochette, Biesses et Biessettes (coté Florac) et 14 au Tomple.

La population montbrunelle est répartie principalement entre le village de Montbrun (37 h.) et le hameau de Mativet (8 h.), soit un total de 29 caussenards, et 49 des gorges.

Cérémonie du 8 mai 1945

Mercredi 8 mai, le maire Alain Chmiel et le conseil municipal avaient convié la population à célébrer la Victoire du 8 mai 1945. Le matin, les élus accueillaient à Ste-Énimie les anciens combattants, porte-drapeaux, les gendarmes, les pompiers et les citoyennes et citoyens par les discours d'accueil et de mémoire, pour que : « 75 ans après, alors que les derniers témoins vivants de cette histoire sont parmi nous, la mémoire de ces événements demeure. Nous nous souvenons (...) des débarquements (...), de la libération de Paris, du courage et des sacrifices de tous les combattants de la liberté. »

La gerbe était déposée, et les noms des soldats morts pour la France égrainés, suivis du chant des partisans et de l'hymne national accompagnés à l'accordéon, avant de partager l'apéritif offert par la municipalité.



En fin d'après-midi, la célébration se transportait à Quézac, en présence des élus, des porte-drapeaux, des gendarmes du GRIMP et des citoyennes et citoyens venus braver la pluie. Après les discours d'accueil, le texte de La Secrétaire d'État auprès de La Ministre des Armées était également lu. La gerbe était déposée, et la cérémonie reproduite. La journée se clôturait par un vin d'honneur offert par la municipalité.



Source : secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées

Rappel sur l'inscription sur les listes électorales

Pour participer aux élections politiques, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans, ainsi que pour les personnes obtenant la nationalité française et qui n'ont jamais été inscrites. Si vous vous trouvez dans une autre situation, vous devez demander à être inscrit(e).



Rappel : on peut désormais s'inscrire sur les listes électorales tout au long de l'année civile. Toutefois, pour voter la même année, il convient de respecter une date limite d'inscription :

Cas général :

Pour un déménagement dans une nouvelle commune : vous devez vous inscrire sur la liste électorale de votre nouvelle commune en procédant aux mêmes formalités que pour une précédente inscription.

Pour un agent public suite à une mutation (et les membres de sa famille domiciliés avec lui à cette date).

Pour un militaire renvoyé dans son foyer après avoir satisfait aux obligations légales d'activité, ou libéré d'un rappel de classe, ou démobilisé, ou ayant déménagé lors de son retour à la vie civile.

Le dernier jour du 2e mois précédant le 1er tour du scrutin

Cas particulier :

Français atteignant 18 ans, déménagement pour raison professionnelle, départ à la retraite (fonctionnaire), acquisition de la nationalité française, droit de vote recouvré, majeur sous tutelle,...

Le 10e jour précédant le 1er tour de l'élection

Cas d'erreur matérielle :

En cas d'erreur matérielle, il est possible d'obtenir son inscription sur les listes électorales, auprès du tribunal d'instance : si vous n'avez pas été inscrit à cause d'une erreur de l'administration, ou si vous avez été radié à tort.

Jusqu'au jour de l'élection (ou du 2e tour le cas échéant)

Pour vérifier que vous êtes inscrit, utilisez ce téléservice : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Source : DILA (Direction de l'information légale et administrative - le 030619.

Le danger des écrans sur nos jeunes

À la demande de l'assistante sociale du collège bi-site de Florac-Ste-Énimie, une sensibilisation aux dangers des écrans vient d'être effectuée par les services de la brigade de gendarmerie de Ste-Énimie, spécialement formés au NTIC (nouvelles technologies de la communication et de l'information).



Tous les élèves de 6^e ont pu bénéficier de ces temps d'échanges sur ce sujet épineux. Il est en effet nécessaire de les accompagner, car les pratiques ont évolué, entraînant chez les plus vulnérables des risques de mauvaise utilisation de ce que la société met à leur disposition. De fait, le rôle d'accompagnant, d'aidant est remis en question. Comment parler aux adolescents d'aujourd'hui de leurs difficultés, de leurs envies, de ce qu'ils attendent des adultes ? Comment aborder les questions des conduites de retrait ou à risque ?

L'écran est un vecteur prégnant de ces interrogations. Les experts des Académies de sciences, médecine et technologies lancent actuellement un appel à une vigilance positive envers les parents et les éducateurs, sur son utilisation chez les jeunes qui, à la longue, pourrait présenter des risques pour leur santé. Cet appel s'adresse aussi aux pouvoirs publics pour qu'ils prennent les mesures de régulation nécessaires, notamment vis-à-vis des industriels du jeu vidéo.

L'émission de lumière bleue des écrans présente 2 risques principaux : elle provoque à long terme l'autodestruction de la rétine et perturbe le sommeil, entraînant une baisse de la sécrétion de mélatonine (cette hormone utile à l'endormissement). Et la lumière bleue, qui a une longueur d'onde plus faible et plus d'énergie que les autres couleurs, est bien la seule coupable. D'autre part, de plus en plus d'enfants sont « accros » aux consoles et jeux, et les fabricants rivalisent de créativité pour retenir le joueur le plus longtemps possible. Le risque de dépendance aux jeux et d'isolement social est aussi pointé du doigt par les scientifiques.

Les recommandations, répétables à l'envi sont : pas d'écran - y compris la télé - avant l'âge de 3 ans ; de 3 à 10 ans, instaurer un temps précis réservé aux écrans sur des outils numériques partagés en famille ; après 10 ans, privilégier le dialogue, mais bannir les écrans de la chambre à coucher et rester attentif aux signes de fatigue ou d'isolement. À l'avenir, il faudra développer la recherche dans ce domaine pour affiner notamment les incidences de la lumière bleue sur la rétine et l'influence de l'utilisation des écrans sur les apprentissages.

Source : Territoire conseils Lettre n°18 ; ML du 17/04/19 ; Sciences & Avenir, Jimmy Leyes article du 21/08/18

Opérations de nettoyage des berges de nos rivières

Au printemps, le nettoyage du même nom s'effectuait à Montbrun avant l'ouverture de la pêche à la truite dans le Tarn. Les agents municipaux se sont attachés à rendre les berges communales plus accessibles. Il est rappelé à ce propos aux riverains qu'ils doivent nettoyer leurs berges, aussi et surtout, qu'il est interdit de déposer des déchets derrière les conteneurs à verre, à plastiques et emballages et à papier situés tout au long des voies communales.

Dans le même temps, le Syndicat mixte du bassin versant du Tarn-amont (SMBVTA) organisait un grand nettoyage des berges du Tarn et de la Jonte entre Les Vignes et le Rozier. Au total, c'est plus d'une tonne de tout venant et 780 kg de ferraille qui étaient récoltés ! Si l'Association de protection du Tarn et de sa vallée, était de son côté à l'origine du même nettoyage sur les rives d'Ispagnac et de Quézac, le SMBVTA et la mairie d'Ispagnac, avaient convié la population le samedi 6 avril pour le même motif. 18 participants avaient répondu à cet appel. Entre le pont d'Ispagnac et la carrière de Jassin, c'est l'équivalent d'un camion qui a été récolté, essentiellement de ferrailles et de plastiques : bouteilles, morceaux, bâches et petits bouts qui, réduits en particules, causent les dégâts irrémédiables sur la faune et la flore, du Tarn, et de l'océan Atlantique dans lequel La Garonne se déverse !

Sources : ML Lozère du 04 04 19 et du 28 04 19 ; ML Gard du 20 02 19 ; association de protection du Tarn et de sa vallée ; SMBVTA

La fête des hameaux au Temple

C'est une trentaine de personnes, autochtones et élus, qui s'étaient donné rendez-vous au village du Temple, au sommet du causse Méjean, dimanche 23 juin, pour cette fête annuelle. Au programme : visite du hameau et des ses maisons typiques, grillades, et franchises rigolades, puis balade pour profiter de la vue imprenable sur les monts et gorges autour.



Photo : JC Paulet

Le PETR sud Lozère

Le 1^{er} janvier 2018 le PETR sud Lozère (Pôle d'équilibre territorial rural - issu de la loi MAPTAM) a été créé pour porter **le projet de territoire** tout en poursuivant l'accompagnement des **projets de développement local**. Il a pour mission l'accueil de nouvelles populations, le groupement d'employeurs, le portage des politiques de contractualisation de l'État (contrat de ruralité) et de la Région Occitanie (contrat unique régional), permettant de mobiliser des financements pour les projets des collectivités locales.

Il emploie 5 agents à Florac. Son conseil syndical est composé de 12 membres et leurs suppléants, désignés au sein des communautés de communes : Gorges causses Cévennes et Cévennes au Mont Lozère. Sa présidente est Flore THÉRON. Il compte un bureau syndical, un conseil de développement et une conférence des maires. Son territoire est peuplé de 11 878 h.

Sa mission accueil face au constat d'un léger seuil migratoire positif et d'une population vieillissante, s'articule autour de plusieurs axes : accueil des candidats à l'installation (Espace Cévennes), prospection, développement d'une culture de l'accueil (Guide du nouvel arrivant) en lien avec le réseau départemental Lozère nouvelle vie.

Il pilote également le **GAL Causses Cévennes** (Groupe d'action locale), qui assure l'accompagnement des porteurs de projets privés et publics et gère le programme européen LEADER (Liaison entre action de développement de l'économie rurale). Ceci pour soutenir des projets pilotes aux enjeux de développement économique, social, environnemental et solidaire, de valorisation des ressources locales (naturelles ou de savoir-faire), le maintien des services et le renforcement du tourisme.

Le GAL porte 2 autres programmes européens sur le territoire : l'ATI (Approche territoriale intégrée) et le FEADER (Cf. BM n°07). Tout en préservant les qualités environnementales et sa forte identité culturelle, l'ATI renforce l'attractivité du territoire avec 3 priorités d'investissement : les TIC (favoriser l'accessibilité aux services et administrations et l'accès à la culture), les énergies renouvelables (agir sur la transition écologique sur l'ensemble de la stratégie territoriale), et le patrimoine (conserver, protéger et développer les biens naturels et culturels).

Quelques exemples d'ATI : réflexion sur le coworking, construction d'un réseau de chaleur biomasse au Pont de Montvert, mise en valeur touristique du moulin à vent de La Borie sur le Causse Méjean, création des films portés par l'associatif COPAGE, etc.



ENFANCE ET SOLIDARITÉ

Le collège

Vendredi 10 mai, un groupe d'élèves du collège accompagnés par leur foyer socio-éducatif (FSE), ont organisé une Teen Party à Sainte-Énimie. Voulu à leur image (musique tendance et boissons sans alcool), cette soirée a accueilli près de 90 participants. Durant plusieurs mois, les collégiens ont appris à concevoir des visuels, une tombola, négocier des partenariats, gérer un budget, et une buvette, pour une belle réussite. Gageons que le concours Babélio le sera également, pour la 4^e année consécutive !



Suite à la journée d'intégration des futurs élèves de 6e le jeudi 6 juin, la Journée des arts s'est déroulée le 14 juin, avec des jeux sportifs le matin organisés par Mme Pocous, professeure d'éducation physique et sportive ; portes ouvertes aux expositions photos des découvertes de l'année l'après-midi (Espagne, Vulcania, Micropolis, etc.) et, en apothéose, le concert du programme Orchestre à l'école en fin de journée.

Depuis 2 ans, l'École départementale de musique de La Lozère (EDML) intervient sur le temps scolaire au collège. Les élèves pratiquent la guitare, le clavier, la basse ou la batterie en petits groupes. Ce programme d'initiation à la musique original est basé sur une approche novatrice de la musique, à partir de la pratique instrumentale plutôt que sur l'enseignement théorique. Et là aussi, c'était une réussite !



Source : collège de Sainte-Énimie

L'école

L'année scolaire se termine. Les élèves de GS aux CM2 ont pu, en partenariat avec le PNC (Parc national des Cévennes), participer au lâcher de Gypaètes Barbus le 6 mai (transport financé par la coopérative scolaire). Les CE2-CM1-CM2 ont fabriqué des nichoirs à mésange charbonnière contre les chenilles processionnaires, que les agents de la mairie ont aussitôt installés, après avoir construit une volière pour les poules, Georgette et Fleur, que la classe a choyé. L'école a bénéficié de plusieurs interventions à la médiathèque, pour découvrir des lectures-spectacles, des tapis d'histoires, et participer à des ateliers artistiques en lien avec ces thèmes. Les maternelles ont investi le jardin à proximité du collège en parallèle des plantations de l'école. Les plants, graines et le matériel ont été financé par la coopérative scolaire.



Les derniers exercices de sécurité ont eu lieu les 4 et 11 juin, sans faille. Avec Lucas Caussade (Natura2000), les enfants ont bénéficié d'interventions sur les oiseaux d'ici. Jeudi 13 juin, toute l'école s'est rendue à Mende pour la rencontre occitan. Au programme : spectacles, chants et danses, le transport étant pris en charge par l'APE. Le voyage scolaire à Bec de Jeu s'est déroulé du 24 au 26 juin, sur le thème de l'environnement. La classe de Delphine a pu échanger avec d'autres classes, notamment sur les abeilles : cuisine, morphologie, protection. Ce voyage est financé par la coopérative scolaire et l'APE Santrimini (2 000 € chacune) et les familles (40 € par enfant). C'est grâce aux actions collectives (ventes, subventions des collectivités, marché de Noël, loto) que de tels projets sont réalisables. Une réflexion est portée sur la mise en place d'un accueil ALSH le mercredi. La fête de l'école a lieu à l'heure où nous imprimons ces lignes, jeudi 27 juin, à 18h. Les spectacles de théâtre et de danse seront suivis du repas. De nouvelles inscriptions sont souhaitées afin d'éviter l'inquiétude d'une éventuelle fermeture de classe. Enfin, il est demandé aux parents de noter le nom de l'enfant sur les tickets de cantine.

Source : école publique de Sainte-Énimie

Énimie BD

En avril, l'association inaugurerait l'événement européen : **Les 48 heures de la BD.**

Le vendredi, consacré aux scolaires, fut l'occasion pour les petits de l'école publique de découvrir le monde de Tintin à travers une chasse au trésor concoctée par une maman d'élève. Dans le même temps, les plus grands, associés aux 6^e du collège, accompagnés de leurs enseignants, poursuivaient les savoirs sur le Moyen âge au cœur de la cité, autour d'un jeu préparé par une étudiante en BTS tourisme de Mende. Ils rencontraient l'exposition Le Gévaudan médiéval illustré, qui rendait hommage à Gilles Chaillet, célèbre illustrateur de la série BD Vasco, disparu en 2011.



Le samedi, la journée portes ouvertes sur le 9^e art permettait à tous les publics (petits et grands) de s'approvisionner en BD, éditées à cet effet par l'organisation nationale, à moindre coût. Le public ne s'y est pas trompé et c'est plus de 400 BD qui furent acquises ce jour-là, plus 150 autres livrées par la suite aux collèges et écoles partenaires.



Les enfants présents ont pu travailler avec les artistes Eric Hübsch et Gaël Simonet (qu'ils connaissaient déjà), lors d'un

atelier de création BD et strips.

De plus, les élèves de Guilhem Mercier de l'école publique Nelson Mandela d'Ispagnac, étaient présents afin de dédicacer leur BD tout juste éditée : *Mystère à Ispagnac*. Ce livre de 40 pages, directement inspiré d'un album de Spirou, écrit et dessiné collectivement, a bénéficié d'un financement par l'inspection académique, le Département, et Énimie BD. Tous les exemplaires ont été vendus à ce jour !

La 12^e édition du Festival ÉNIMIE Livres, jeux & BD se tiendra les 29 & 30 juin 2019, de 9h30 à 19h.



Ce rendez-vous des amateurs de BD est un événement annuel privilégié, prisé tant par les Lozériens que par les nombreux amatrices et amateurs venant chaque année des 4 coins de France.

Le festival est entièrement gratuit grâce au soutien des collectivités territoriales, de l'État et de mécènes tels que la fondation Orange et la MGEN.

Pour toutes et tous, durant 2 jours, nombre d'animations, stages dessin, jeux, expositions seront offertes. Ce sera aussi l'occasion de venir rencontrer une quarantaine d'auteurs et illustrateurs professionnels en plein exercice de création et de dédicaces.

Les élèves des écoles et collèges du territoire présenteront leurs travaux et voteront pour le prix Jeunesse. Un Marché de l'occasion sera également disponible. Le prix du festival Bulles de Burle sera le point d'orgue de cette fête du 9^e art. Soyez nombreux, cette année encore, à venir profiter de cet événement incontournable !

Enfin, l'association Énimie BD, lauréate de l'appel à projet du Centre national du livre dans le cadre du dispositif *Partir en livre*, vous propose l'opération : "**BD au fil de l'eau dans les Gorges du Tarn**", du 10 au 21 juillet, en partenariat avec la médiathèque des gorges du Tarn hors les murs.

Rendez-vous sur la terrasse de l'Office du tourisme de Sainte-Énimie, **du 10 au 21 juillet, de 10h à 13h & de 16h à 19h.**

Au programme : activités culturelles et ludiques en compagnie de professionnels de la BD, qui s'adressent à toutes et à tous, que l'on soit lecteur ou non, enfant ou adolescent, en famille, en vacances collectives, ou en solo.

Sources : association Ste-Énimie BD ; Christiane Rouvière

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

Soirée 2 K

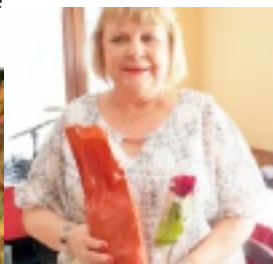


Comme lorsque l'on citait l'an 2000, samedi 30 mars, les clubs Culture & loisirs La Burlo et avaient conjointement organisé une soirée 2 K, à savoir : Kébab & Karaoké, dans la salle des fêtes de Sainte-Énimie. Les plats étaient préparés par une entreprise locale (La Petite faim), et les générations réunies donnaient de la voix et de la bonne humeur grâce à la formation Méli-mélo. Une expérience à renouveler sans compter.

Source : association Culture & loisirs, association La Burlo

Le douze aux Douzes

Le restaurant de la Jonte dit restaurant des Douze (au lieu-dit les Douzes, commune de Hures-la-Parade) accueille chaque année le club La Burlo - Génération mouvement pour la fête des grands-mères. Les membres du club ne s'y sont pas trompés, puisqu'il s'y sont rendus le douze avril, afin de partager un grand repas, et fêter dignement toutes les grands-mères, qu'elles soient présentes ou absentes. La grand-mère de l'année est Roselyne Bosc, qui a reçu les honneurs ainsi que des fleurs ! C'est à cet endroit que Gilles Vergely, le propriétaire du restaurant, a créé le club Coucoumelou, de collectionneurs de moulins, qui compte aujourd'hui plus de 40 000 membres !



Atelier théâtre

L'atelier théâtre de Sainte-Énimie a donné plusieurs représentations pleines d'humour et de bonne humeur de la pièce Notre Cendrillon écrite et mise en scène par Juliette Bérard, pour une réécriture libre et loufoque de ce conte incontournable. Les six comédiennes qui ont eu libre cours sur les dialogues et l'expérimentation ont été plébiscitées par le public, venu en nombre lors des 4 représentations jouées de février à avril. On a pu les découvrir au Piboulis (Sainte-croix vallée française) le 16 février, à La Malène le 31 mars, au Réjal (Ispagnac) et à la salle des fêtes de Sainte-Énimie le 6 avril pour la dernière.



Juliette Bérard, la metteuse en scène, est également lectrice, chanteuse, comédienne, dramaturge, et animatrice d'ateliers théâtre (Compagnie Un, deux, trois... soleil - Le Théâtre clandestin). En Lozère depuis quelques années, elle défend le théâtre partout et pour tous, et on la retrouve tant au off du festival 48^e de rue, aux concert de Hardi Les arts, qu'en résidence de création au Pont de Montvert, ou aux rencontres théâtre Un, deux, trois... bazar qui se sont déroulées du 6 au 9 juin dernier.

Sources : Juliette Bérard ; atelier théâtre de Sainte-Énimie ; ML Lozère du 07/04/19

Le Qi Gong

La dernière séance de l'atelier Qi Gong du Foyer rural Les P'tits cailloux, animée par l'association Graine de Tao, s'est déroulée lundi 24 juin à Blajoux, au bord du Tarn. Cette fois-ci, elle était suivie d'un pique-nique convivial.

Reprise à la mi-septembre, tous les lundis, de 18 h 30 à 19 h 45 à la salle des fêtes de Quézac.

Source : JC Paulet



Concert de l'atelier vocal

Dimanche 12 mai en fin d'après-midi, l'atelier vocal du foyer rural Les P'tits cailloux donnait un grand concert des chants du monde dans l'église de Sainte-Énimie.

Cette formation d'une dizaine de musiciens amateurs, qui répète à Quézac tous les 15 jours, est composée de basses, de sopranos et d'alto, autour d'Hervé Loche, musicien professionnel et chef de chœur.

Ensemble, ils abordent toutes les langues du répertoire par les techniques vocales essentiellement, ce qui permet de bien sentir sa voix pour en jouer comme un instrument sur des harmonies et des ambiances qui font la beauté des œuvres musicales présentées. Les participants viennent du bassin de vie de Florac : Ispagnac, Gorges du Tarn causses, Florac trois rivières, Bédouès-Cocurès, Cans & Cévennes, etc., ce qui crée des liens entre ces communes.



Ce concert, qui a obtenu un grand succès, permettait d'entendre des chants de toute l'Europe, de l'est à la Méditerranée, en passant par l'Islande !

Artelozera

Le collectif en résidence à Boisset propose un programme éclectique et dense pour la saison estivale 2019.

L'inauguration de La Maison dans le ciel 2019 a eu lieu vendredi 7 juin dernier, en présence de nombreuses personnalités, suivie d'un grand concert de Rodin Kaufmann.

L'exposition d'art contemporain y présente les œuvres de Jean-François Spricigo, et les vidéos de Caroline Duchatelet, artiste en résidence.

Le programme des projections sera prochainement disponible sur le site internet de la commune, rubrique actualités.

À noter toutefois la projection de **Michaël Kohlhaas le 10 août**, ainsi que la soirée **sous la voûte étoilée** en partenariat avec le festival québécois (La Nouvelle dimension), **le 17 août**.

La fête de la musique

Samedi 22 juin 2019, l'association Culture & loisirs organisait la Fête de la musique, au bord de Burle. Au programme : apéritif musical, cochon grillé, et soirée musicale et dansante au son de l'orchestre de Laurent Molinarie.

Inauguration de la scénographie de La Burle

Une belle soirée partagée avec de nombreux habitants : la scénographie du passage de Burle a été inaugurée samedi 22 juin, en présence de Mme Chloé Demeulenaere, nouvelle sous-préfète de Florac, et une centaine de personnes. Après une rencontre avec les élus de la commune, du canton, et le cabinet d'architecte, puis la visite du village de Sainte-Énimie, c'est sous une chaleur écrasante que Mme Demeulenaere, accompagnée de M. le maire a coupé le traditionnel cordon bleu blanc rouge. Heureusement, le verre de l'amitié proposé par la municipalité était préparé sous l'ombre bienfaisante des arbres du boulo-drome. Un grand merci à toutes les participantes et les participants qui ont fait de cette rencontre, un moment très convivial. Le passage de La Burle est ouvert tous les jours de 9h à 18h, n'hésitez pas à venir bénéficier de cette exposition permanente qui vous expliquera tout sur cette source « miraculeuse ».



Les chemins de grande randonnée

Notre commune est traversée par deux chemins de grande randonnée (GR), qui fêtent tous deux un anniversaire. Il s'agit du Chemin de Saint-Guilhem, qui part d'Aumont-Aubrac et passe par Champerboux et Sainte-Énimie avant d'arriver à Saint-Guilhem le désert, et le Chemin Urbain V qui part de Nasbinals et passe par Quézac avant de terminer sa route en Avignon.

Le Chemin de Saint-Guilhem fête ses 10 ans. Moins connu que ses aînés de St-Jacques ou de Stevenson, ce GR n'en est pas moins fort apprécié des randonneuses et randonneurs, tant pour la beauté de son patrimoine naturel et culturel que pour la diversité des paysages rencontrés. Traversant La Lozère le Gard et l'Hérault du nord au sud, il découvre l'Aubrac, les causses, l'Aigoual, et les Cévennes en une douzaine de jours. Ce tracé entre le massif Central et la Méditerranée permettait aux pèlerins de se rendre à l'abbaye de Gellone, et aux troupeaux du sud de transhumer jusqu' à l'estive.

Guillaume de Gellone, né vers 750 et possiblement mort le 28 mai 812 fut comte de Toulouse, duc d'Aquitaine et marquis de Septimanie dans les années 790 (carolingiens). Il fonda l'abbaye de Gellone et s'y retira en 806. Canonisé par le pape Alexandre II en 1066 sous le nom de Saint Guilhem.

Le mardi 28 mai, jour de la Saint-Guilhem ! C'est à Sainte-Énimie qu'une vingtaine de randonneuses et randonneurs s'étaient joints aux membres du bureau de l'association.

Des retrouvailles particulières pour cette pause dans notre commune avec François Gaudry, grand randonneur, ayant activement participé à la création de l'association et au choix du tracé du chemin avec le président Pierre Muller. Après une visite détaillée du village par un membre de la Burlatine en costume médiéval, un buffet a permis d'évoquer de nombreux souvenirs mais également pleins de projets.



Le chemin Urbain V décrit comme un sentier de montagne au relief adouci - un slow chemin - comporte des étapes courtes, un art de vivre, et un bon accueil. Sur son trajet, on peut réserver les repas, le retour au domicile et le transport des bagages. Les pratiques du VTT (avec et sans assistance électrique) se développent, certains hébergements proposant de laver les vélos et les tenues. D'autres accueillent les joëlettes (chaise à porteur à roue pour handicapé moteur). Plusieurs acceptent également chiens, chevaux et ânes. De nouveaux POI (point d'intérêt, en anglais Point Of Interest), utilisés par les sites web de navigation et GPS, qui désignent des lieux potentiellement intéressants, ont été mis en place en collaboration avec l'office de tourisme Gorges du Tarn, causses, Cévennes.

Des timbres à l'effigie d'Urbain V, ainsi que des livres à son sujet sont proposés à Mende (Hyper U, Librairie Chaptal, Maison diocésaine) et à l'Aire de La Lozère sur l'A75. Toute nouvelle idée de diffusion peut être soumise à Florence Pourcher-Portalier au : 04 66 65 34 94. Les collectivités locales, camping, restaurants, gîtes peuvent adhérer pour 15 €.



L'association tient ses AG sur les lieux marqués par le pape. L'an passé, ce fut à Vienne, en Autriche. En effet, Urbain V y aurait fondé l'université avec le duc Rodolphe IV. Plusieurs historiens et biographes (Jacques le Goff, Yves Chiron) expliquent qu'elle fut créée en 1365, sous son pontificat. À cette époque, L'Eglise avait un quasi-monopole de la création des universités ou studium generale, ou en tous cas de la reconnaissance des diplômes. Au XIV^e et XV^e, les princes créaient les universités, qui étaient ensuite confirmées par une bulle pontificale, résultat d'une enquête minutieuse.

Vienne a défendu l'Europe contre la poussée musulmane lors du siège de 1527 qui opposa les troupes de Soliman le Magnifique et ses Bachi-bouzouks à celles de Louis-Ferdinand d'Autriche, frère de Charles-Quint. La bataille de 1683 était remportée par le roi de Pologne Jean Sobieski et le prince Eugène de Savoie contre les turcs du Grand Vizir Kara Moustapha et du Pacha Mehmet IV. L'Autriche accédait alors au rang de grande puissance, avec Vienne en capitale baroque. Présent au Salon des randonnées, au forum des associations, et au récent Festival des randonnées de Mende, le Chemin Urbain V fêtera ses 5 ans au Pont de Montvert le **lundi 15 juillet 2019**, avec Conférence, Quizz, Escape Game et autres démonstrations et visites. Rendez-vous à 14h au château de Grizac.

Sources : association des amis du bienheureux pape Urbain V ; ML Gard, article du 02/06/19 ; ML Lozère, article du 26/05/19 ; association des amis du chemin de St-Guilhem ; Christian Malhomme.

Le Lozère trail

Le 1^{er} week-end de juin s'est déroulé le Lozère trail, autour de Sainte-Énimie, accueillant près de 1 000 participantes et participants qui louaient la beauté des parcours et des panoramas de Gorges du Tarn causses.

L'Ultra Lozère (110 km) démarré le samedi matin de La Gravière, bouclait les 56 Km et 3500 m. de dénivelé positif sur un parcours composé de « monotraces » à flanc de montagne et de sentiers calcaires roulants sur les causses de Sauveterre et Méjean. Le bivouac, installé au Centre sport pour tous, offrait douches, hammam, jacuzzi, et massages suédois aux athlètes. Il se terminait le lendemain entre Ste Énimie et Chanac 52 km plus loin et 2400 m. de dénivelé positif. Le ravitaillement de Blajoux donnait certainement du baume aux cœurs.

La Verticale des Boissets (2,5 km) la plus courte, mais aussi la



plus « technique », donnait à escalader un sentier « vertical » entre Sainte-Énimie et Boisset, 500 m. plus haut. Elle partait samedi à 18h de l'église pour rallier le domaine 22 minutes 18 secondes plus tard, pour le premier : Julien Marot. Morgane Hermange, la première femme, arrivait en 33'28.

Le Lozère Trail : la version courte (26km) courue à Chanac le dimanche matin, bouclait 1150 m. de dénivelé positif, tandis que la version Longue (52 km) partait de Sainte-Énimie le dimanche matin, et parcourait 2300 m. de dénivelé positif avant de rallier Chanac.

La Salta Bartas (13 km) proposait une boucle de 550 m. de dénivelé positif autour de Chanac.



Sources : ML Lozère du 11 06 19 ; J-C Paulet ; Christiane Rouvière

Cyclos, motos et Gévaudathlon

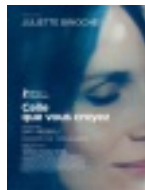
Partie de La Canourgue, la **Lozérienne cyclo**, course de 155 km est passée samedi 4 mai par Sainte-Énimie en provenance des Vignes pour rallier le causse de Sauveterre. Ils ne sont pas passés inaperçus, et le vainqueur du jour, Paul-Émile Lorthioir était déjà dans l'échappée des 16 coureurs en tête dans les gorges du Tarn. Notons que quelques femmes faisaient partie du peloton, ainsi que quelques cyclistes handysport, qui n'ont pas démerité.

Le **Trèfle Lozérien** lui emboîtait le pas quelques jours plus tard, évoluant principalement sur le causse de Sauveterre.

Enfin, le raid multisport **Gévaudathlon** traversait le même causse dans l'autre sens, pour descendre en découdre de Boisset à Sainte-Énimie, traverser le Tarn, remonter sur le Méjean, et redescendre à nouveau, vers La Malène. L'arrivée à Marvejols devait être effectuée dans les 12h, une véritable et grande épreuve d'endurance.

Source : ML Lozère du 07/05/19 et du 01/06/19

Cinéco Cinéma itinérant



Celle que vous croyez

De Safy Nebbou

Comédie dramatique - dès 12 ans

jeudi 04 juillet 21:00 Sainte-Énimie

vendredi 05 juillet 21:00 Ispagnac

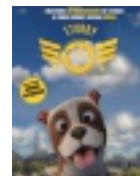
Stubby

De Richard Lanni

Animation - famille

jeudi 18 juillet 21:00 Sainte-Énimie

vendredi 19 juillet 21:00 Ispagnac



Venise n'est pas en Italie

De Ivan Calbérac

Comédie

jeudi 01 août 21:00 Sainte-Énimie

vendredi 02 août 21:00 Ispagnac

Aladdin

De Guy Ritchie

Aventure, fantastique

jeudi 01 août 18:00 Sainte-Énimie



Rocketman VOST

De Dexter Fletcher

Biopic, comédie musicale

jeudi 15 août 21:00 Sainte-Énimie

vendredi 16 août 21:00 Ispagnac

Douleur et Gloire

De Pedro Almodóvar

Drame

jeudi 05 septembre 21:00 Sainte-Énimie

vendredi 06 septembre 21:00 Ispagnac



LE CARNET ET L'AGENDA

Le carnet

Naissances

Émilie BARTHEZ, de Prades, le 15 juin 2019, à Mende

Paul ARCHERAY, de Blajoux, le 20 juin 2019, à Mende

Décès

André ROQUE, de Sainte-Énimie

Le 10 avril 2019

Marie ATGER née COGOLUEGNES, de Prades

Le 20 avril 2019

Augustine BOUDON veuve POLVEREL, de Montbrun

Le 30 avril 2019

René COLOMBAUD, de Blajoux (Quézac)

Le 25 mai 2019



Médiathèque

La médiathèque de Sainte-Énimie
sera ouverte tout l'été (juillet et août) :
le samedi de 10h à 13h.

Ce bulletin vous appartient : si vous avez un coup de cœur ou un coup de gueule à partager, n'hésitez pas à nous l'envoyer par mail, par téléphone ou directement dans la boîte aux lettres de l'une des mairies de la commune.

Merci de votre participation.

Les séjours d'été aux P'tits cailloux

Nature et vidéo

Au camping La molière à Vébron

Pour les 13-15 ans (5 jours / 4 nuits)

du 15 au 19 juillet.

Arts du cirque

Au camping Le Petit monde à Quézac

Pour les 7-14 ans (5 j / 4 nuits)

Du 29 juillet au 2 août

Échanges européens

En Espagne.

Pour les 14-18 ans (8 j / 7 nuits) du 21 au 28 avril.

À l'aventure dans la nature

Au camping Le Petit monde à Quézac

Pour les 6-8 ans (5 j. / 4 nuits) du 15 au 19 juillet.

Pour les 8-10 ans (5 j. / 4 nuits) du 22 au 26 juillet.

La Tête dans les arbres

Dans la forêt de la pinatelle (Cantal)

Pour les 9-14 ans (7 j. / 6 nuits) du 5 au 11 août

Pour les 10-15 ans (7 j. / 6 nuits) du 15 au 21 août

Pour toute inscription, ou pour les horaires des centres de loisirs, contactez le Foyer rural Les P'tits cailloux au : 04 66 44 29 56 ou rendez-vous sur le site : www.foyer-rural-quezac.fr

Recevoir le bulletin municipal par e-mail :

Pour des raisons écologiques et économiques, il serait souhaitable que la plupart d'entre-nous puisse recevoir le bulletin municipal par courrier électronique. Merci donc d'envoyer un mail à : mairie.quezac@wanadoo.fr en précisant vos coordonnées et en indiquant votre souhait de vous abonner à la version numérique du bulletin. Merci d'avance !

INFOS PRATIQUES

Contacts :

Mairie de Ste-Énimie : 04 66 48 50 09

Mairie annexe de Quézac : 04 66 44 21 26

Mairie annexe de Montbrun : 04 66 48 55 21

Horaires de la médiathèque Ste-Énimie :

mercredi : 16h-18h (hors saison)

samedi : 10h - 13h (toute l'année)

Horaires des déchetteries :

Florac : du lundi au samedi 10-12h et 14-18h

Sainte-Énimie : mercredi 13h30-17h et

samedi 8h30-12h (été : mercredi matin en sus).